

GOODFOOD MARKET CORP.

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE 2017

Montréal (Québec), le 28 novembre 2017

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires (l'« assemblée ») de Goodfood Market Corp. (la « Société ») aura lieu dans les bureaux de Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l., au 800 rue du Square-Victoria, bureau 3700, Montréal (Québec) Canada, le jeudi 11 janvier 2018, à 11 h (heure de Montréal), aux fins suivantes :

1. recevoir les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 août 2017 et le rapport des auditeurs y afférent;
2. élire les administrateurs;
3. nommer les auditeurs et autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération;
4. autoriser, confirmer et approuver les nouveaux règlements administratifs généraux de la Société;
5. approuver le transfert du siège social de la Société au Québec;
6. traiter de toute autre question pouvant être valablement soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.

La circulaire de sollicitation de procurations par la direction et le formulaire de procuration pour l'assemblée sont joints au présent avis.

Si vous ne prévoyez pas être présent en personne à l'assemblée, veuillez remplir, dater et signer le formulaire de procuration ci-joint et le retourner dans l'enveloppe ci-jointe ou par télécopieur. Il est également possible de voter sur Internet en suivant les directives indiquées sur le formulaire de procuration ci-joint.

Les procurations soumises par la poste, par télécopieur ou sur Internet doivent parvenir à notre agent des transferts, Fiducie TSX, au plus tard à 11 h (heure de Montréal), le mardi 9 janvier 2018. Les actionnaires qui ne peuvent respecter la date et l'heure limite de retour des procurations sur Internet peuvent soumettre un formulaire de procuration en format papier ou par télécopieur qui doit parvenir au secrétaire de la Société avant l'assemblée ou toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.

Seules les personnes dont le nom figure dans le registre des actionnaires à la fermeture des bureaux le mardi 5 décembre 2017, ou leurs fondés de pouvoir, seront habilités à assister à l'assemblée et à y voter.

Par ordre du conseil d'administration,

(s) Neil Cuggy

Neil Cuggy

Chef de l'exploitation et chef des finances